



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le **29/05/2026**
ID : 057-245700695-20260521-D2026_67_SI-AR

DECISION 2026-67

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE),

Vu la délibération n°10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n°20 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n°6 du Conseil Communautaire en date du 4 novembre 2025 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2026,

Vu la délibération n°16 du Conseil communautaire en date du 9 décembre 2025 portant sur le vote du Budget primitif principal 2026 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°26 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n°2026-57 en date du 28 avril 2026 portant Virement de Crédits n°1/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2026 pour le budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Virement de crédits 2-2026

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 011 60612 020 /0404_STLIAIS Service : Service Finances		55 913,49
D F 011 60632 020 /0202_IFMULTI Service : Service NTCI	183,45	
D F 011 60632 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : Service Batiments	4 616,36	
D F 011 60632 4222 /0610_EFCRHG Service : Service Batiments	403,68	
D F 011 61558 4222 /0610_EFCRHG Service : Service Batiments	210,00	
D F 011 6156 60 /0807_HOTEL ENTREPRISES Service : Service Informatique	75,00	
D F 011 6232 028 /0701_COM-GENERALE Service : Service Communication protocole	50 000,00	
D F 011 6232 633 /0512_TCOT ROD Service : Service OT	35,00	
D F 011 6237 028 /0706_COM-CULTURE Service : Service Communication protocole		14 000,00
D F 011 6238 028 /0706_COM-CULTURE Service : Service Communication protocole	10 000,00	
D F 011 6238 028 /0707_COM-TOURISME Service : Service Communication protocole		1 500,00
D F 011 6245 821 /17_MOBILITE Service : Service Mobilite douce	330,00	
D F 011 62878 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	60,00	
D F 011 6288 028 /0706_COM-CULTURE Service : Service Communication protocole	4 000,00	
D F 011 6288 028 /0707_COM-TOURISME Service : Service Communication protocole	1 500,00	
D I 21 21351 0204 7213 /0301_CATTENOM DECHETTERIE Service : Service Batiments	8 595,34	
D I 21 21351 OPNI 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : Service Batiments	690,00	
D I 21 21351 OPNI 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : Service Batiments	380 000,00	
D I 21 21351 OPNI 60 /0807_HOTEL ENTREPRISES //Med Service : Service Batiments	46 228,00	

D I 21 21838 OPNI 60 /0807_HOTEL ENTREPRISES Service : Service Informatique	4 441,50	
D I 21 2188 OPNI 020 /0404_STLIAIS Service : Service Finances		439 954,84

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	439 954,84	71 413,49
	Réductions	439 954,84	71 413,49
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	511 368,33
Solde Réductions	511 368,33
Ouv. - Réd.	

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant VC n° 2-2026 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 838 033,07 €	4 196,50 €	0,00 €	3 833 836,57 €
Section Investissement	5 840 223,80 €	29 250,00 €	0,00 €	5 810 973,80 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 21 mai 2026

Le Président
 Roland BALCERZAK



(Handwritten signature)

Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260521-D2026_67_SI-AR